

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7310811101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7310811101>

Cette annonce a été mise en ligne le **26 novembre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **11 - AUDE**



Seren
AVOCATS

LES ROMARINS

SCI au capital de 2292741,73 e

Siège social :

Centre de Vacances Les Romarins 11560 Fleury

392 712 295 RCS de Narbonne

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes de sa décision du 10 novembre 2022, l'associé unique a approuvé le traité de fusion du 19 septembre 2022, prévoyant l'absorption de la société LES ROMARINS par la société FONCIERE DES ACTIVITES SOCIALES DE L'ENERGIE, société par action simplifiée au capital de 34 728 400 euros, dont le siège social est 26 rue de Rosny 93100 MONTREUIL immatriculée au RCS de Bobigny sous le n° 879 613 008,

En conséquence, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société LES ROMARINS, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les actions émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux associés de la

société absorbée.

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la société FONCIERE DES ACTIVITES SOCIALES DE L'ENERGIE, Société absorbante, réunie le 10 novembre 2022, ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital de son capital en rémunération de l'apport-fusion dans le respect des conditions légales la fusion et la dissolution de la société LES ROMARINS sont devenues définitives à cette date.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

